



## AVIS PUBLIC SÉANCE DU CONSEIL DU 7 MARS 2022

Suite à la situation exceptionnelle actuelle et au décret gouvernemental, le conseil municipal informe la population que la séance ordinaire du 7 mars prochain se tiendra en présentiel, mais en raison des restrictions gouvernementales, seulement 10 personnes seront admises à la séance. Par contre toutes les personnes ayant des questions au sujet de ladite séance pourront les transmettre par courriel à [direction@ste-claire.ca](mailto:direction@ste-claire.ca) avant le 7 mars 2022 à 16h00 et un suivi sera fait, après la séance, par retour de courriel. Prendre note que la séance sera enregistrée et publiée sur le site Internet de la municipalité le lendemain de la séance.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Luc Harvey".

Luc Harvey  
Directeur général, greffier-trésorier

DONNÉ À SAINTE-CLAIRE CE 22 FÉVRIER 2022